



RAPPORT DE CONSULTATION

CONSULTATION RÉGIONALE

LIVRE VERT : « *LA FORÊT, POUR CONSTRUIRE LE QUÉBEC DE DEMAIN* »

Avril 2008

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ANNEXES.....	1
INTRODUCTION	2
PARTIE 1 MISE EN CONTEXTE	2
PARTIE 2 MANDAT DÉVOLU À LA CRÉ	2
PARTIE 3 MÉTHODOLOGIE	3
PARTIE 4 RÉSULTATS SOMMAIRES EN PROVENANCE DE LA CONSULTATION RÉGIONALE	4
PARTIE 5 NOTES SIGNALÉTIQUES SUR L'AVIS DE LA CRÉ	6
CONCLUSION.....	6
ANNEXES	7

LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ANNEXES

Figure 1	Schéma méthodologique (plan de travail de la CRÉ)	3
Tableau 1	Présences aux séances de consultation sur le Livre vert	4
Tableau 2	Période de réception des documents à la CRÉ	5
Annexes	7

- Liste des documents présentés lors des séances de consultation et/ou déposés à la CRÉ
- Communiqué de la CRÉ – 26 février 2008
- Communiqué de la CRÉ – 17 mars 2008
- Communiqué de la CRÉ – 09 avril 2008
- Séance de consultation sur le Livre vert – Déroulement de la rencontre
- Montage « photo » des séances de consultation

INTRODUCTION

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a présenté le 14 février 2008 un Livre vert : « *La forêt, pour construire le Québec de demain* ». Afin de recueillir le plus de commentaires possibles sur ce nouveau régime, le ministre proposait, entre autres, la tenue de consultations régionales.

Le ministre identifiait alors les conférences régionales des élus (CRÉ) pour mener à terme ces consultations régionales. La CRÉ de la Mauricie a tenu deux soirées de consultations relatives au Livre vert.

Le présent document fait rapport sur cette consultation régionale. Il est divisé en cinq parties, soit mise en contexte, mandat dévolu à la CRÉ, méthodologie, résultats sommaires en provenance de la consultation régionale, notes signalétiques sur l'avis de la CRÉ.

PARTIE 1 Mise en contexte

Lors d'un communiqué du gouvernement du Québec (14 février 2008), le ministre des Ressources naturelles et de la Faune mentionnait que les consultations « ... témoignent de notre désir de transparence et de notre volonté de rechercher l'adhésion du plus grand nombre d'acteurs du milieu forestier et d'intervenants régionaux au regard des orientations proposées en leur offrant la possibilité de les influencer ».

Le ministre proposait la tenue de consultations à l'échelle nationale et régionale, auprès des communautés autochtones ainsi qu'une consultation en ligne. L'ensemble des consultations devait se terminer le 28 mars 2008.

En ce qui concerne les consultations régionales, le ministre mentionnait que les conférences régionales des élus (CRÉ) de chacune des régions administratives devaient tenir une ou plusieurs consultations afin de recueillir les commentaires et les réactions des différentes clientèles intéressées par la forêt sur leur territoire.

PARTIE 2 Mandat dévolu à la CRÉ

Après discussion et interprétation des propos du ministre, il appert que celui-ci voulait savoir « ce qui tenait la route » dans le Livre vert, en considérant l'annonce rapide d'un projet de loi à l'assemblée nationale au mois de juin 2008.

La CRÉ retenait également qu'elle avait comme mandat d'enrichir la réflexion ayant cours au sein du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) sur le projet de réforme du régime forestier.

Enfin, la CRÉ comprenait que le ministre avait des attentes envers ce qui s'avère être l'un des plus gros projets de régionalisation jamais avancé par le gouvernement du Québec.

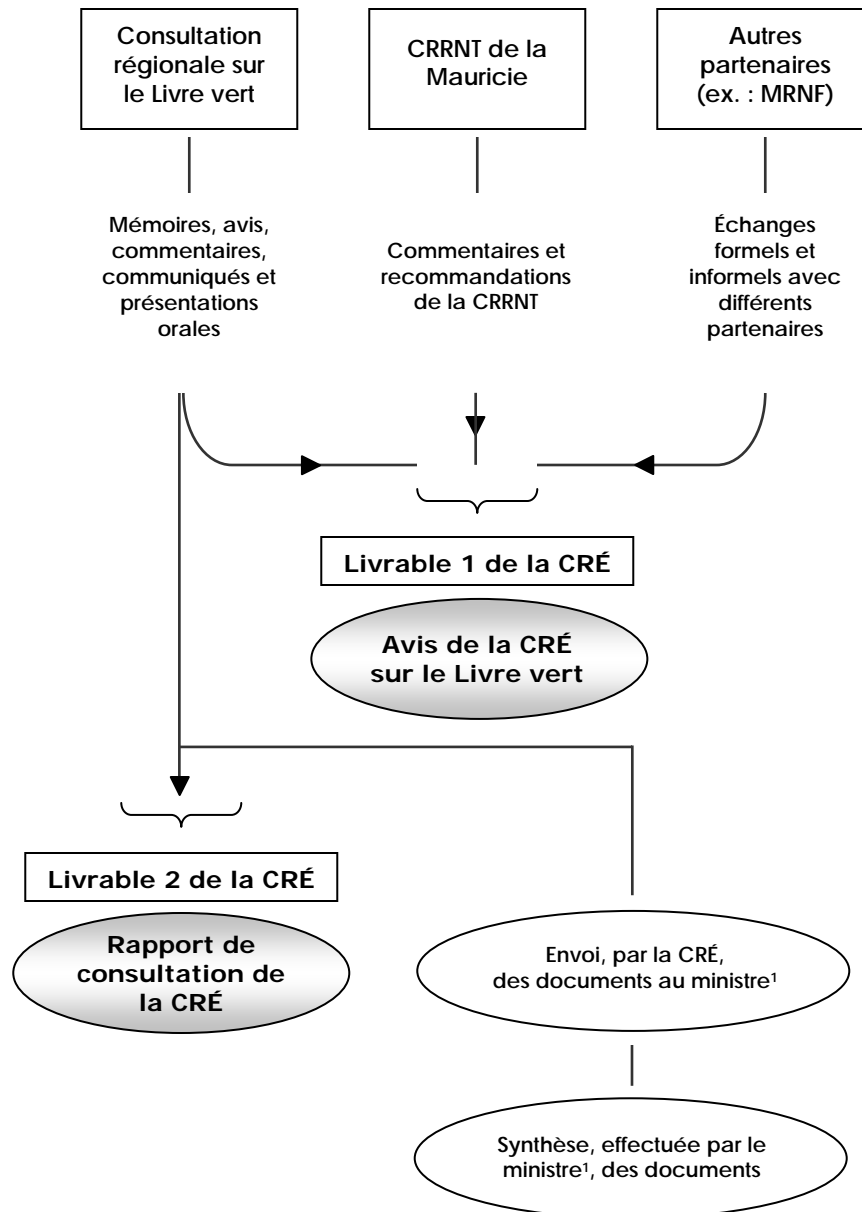
PARTIE 3 Méthodologie

Sommairement, les deux livrables que devait produire la CRÉ étaient les suivants :

- Livrable 1 **Avis de la CRÉ sur le Livre vert - *PRIORITAIRE***
- Livrable 2 **Rapport de consultation sur le Livre vert**

Pour produire ces deux livrables, la CRÉ a suivi le schéma méthodologique ci-dessous :

Figure 1. Schéma méthodologique (plan de travail de la CRÉ).



¹ Équipe mise en place par le ministre dans le cadre de la consultation sur le Livre vert : « *La forêt, pour construire le Québec de demain* ».

CRRNT de la Mauricie

La commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de la Mauricie s'est réunie le 27 février et le 18 mars 2008 pour discuter des commentaires et/ou recommandations pouvant être fait sur le Livre vert.¹

Consultation régionale

La CRÉ et le MRNF ont tenu deux séances de consultation régionale sur le Livre vert. La première séance de consultation s'est déroulée à La Tuque le 12 mars 2008 en soirée, alors que la deuxième séance de consultation a été tenue à Trois-Rivières, le 18 mars 2008 également en fin de journée.

Autres partenaires

Plusieurs partenaires ont également été consultés de manière formelle et informelle. Parmi ces partenaires, il y a entre autres le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

PARTIE 4

Résultats sommaires en provenance de la consultation régionale

Pour les consultations tenues à La Tuque et Trois-Rivières, 151 individus ont été inscrits par la CRÉ. Ces individus représentaient différents secteurs d'activités intéressés par le Livre vert (Tableau 1).

Tableau 1. Présences aux séances de consultation sur le Livre vert.

Secteur d'activité	12 mars 2008	18 mars 2008
Coopérative et travaux sylvicoles	5	4
Consultant	4	5
Développement économique	6	3
Éducation et transfert de connaissances	2	4
Faunique	4	2
Forêt privée	0	3
Gouvernement (ministères)	5	6
Multiresource	3	7
Municipalité, MRC et organisme parapublic	7	10
Organisation environnementale	0	2
Organisation syndicale	0	10
Usine de transformation du bois	21	17
Citoyen/individu	10	8
Autres	2	1
TOTAL	69	82
	151	

Ces séances de consultation ont été enregistrées sur pellicule audio-vidéo. Au total, près de 4^{1/2} heures ont été accordées aux différents intervenants pour s'exprimer sur les divers éléments véhiculés à travers le Livre vert.

¹ Un comité restreint de la CRRNT s'est réuni le 27 février toute la journée et la CRRNT s'est réunie le 18 mars de 9h00 à 15h00.

Lors des séances de consultation, 21 documents² ont été présentés oralement.

Dans un communiqué, la CRÉ avait invité ceux et celles qui envisageaient déposer un mémoire ou un avis à lui transmettre une copie au plus tard le mercredi 19 mars. De plus, la CRÉ suggérait fortement, aux intéressés par le Livre vert, de transmettre leurs documents via la consultation en ligne effectuée par le MRNF et de l'acheminer par courrier à l'adresse suggérée.

Au terme des consultations, 35 documents ont été transmis à la CRÉ. Cependant, lorsque l'on considère les mémoires individuels ayant le même contenu, il faut ajouter 179 mémoires; le grand total de documents reçus à la CRÉ est donc 214 (**Annexes**).

Il a été difficile de prendre en considération l'ensemble des documents, soumis par les différents intervenants intéressés par le Livre vert, entre autres compte tenu de la période de réception des documents (**Tableau 2**).

Tableau 2. Période de réception des documents à la CRÉ.

Période de réception des documents¹	Documents reçus à la CRÉ ²
Semaines du 02 mars au 19 mars 2008	21
Semaine du 20 mars au 27 mars 2008	6
Après le 28 mars 2008	8
Total	35 (214) documents reçus

¹Mémoires, commentaires, avis ou communiqués.

²En plus de ces documents, 179 mémoires individuels ayant le même contenu ont été reçus au cours des mois de février et mars.

Concernant la date butoir du 28 mars 2008 proposée par le ministre, la CRÉ avait d'ailleurs adopté une résolution en faveur du prolongement de la période de consultation sur le Livre vert au 30 avril 2008. La CRÉ manifestait alors des craintes à ne pas disposer de l'ensemble des commentaires des personnes intéressées par cette question en région. Le ministre n'a pas donné suite à cette demande de la CRÉ.

La CRÉ a procédé à la lecture et à l'analyse de l'ensemble des documents qui lui ont été déposés, et ce, peu importe la date de dépôt de ceux-ci. Elle n'a cependant pas effectué la synthèse de l'ensemble des documents déposés, puisque le MRNF-Québec a signalé qu'il devait produire une synthèse des documents.

Tous les documents ont été transmis par la CRÉ au MRNF-Québec en plusieurs envois électroniques et deux envois postaux.

² Mémoires, avis, commentaires ou communiqués.

Pour des informations relatives au contenu des documents qui ont été déposés par les différents intervenants intéressés par le Livre vert, la CRÉ suggère d'entrer en contact avec les auteurs de ces documents. La liste des intervenants qui ont déposé un document (mémoire/commentaire/avis/communiqué) figure en **Annexes**.

PARTIE 5 Notes signalétiques sur l'avis de la CRÉ

L'avis de la CRÉ sur le Livre vert, déposé au ministre le 28 mars 2008, fait notamment état des convergences puisées à même les éléments structurants exprimés lors des séances de consultation ou lors de l'analyse de documents déposés à cette fin, des commentaires et recommandations de la CRRNT et d'échanges avec différents partenaires.

Cependant, en considérant le temps consenti pour cet exercice de consultation, il a été difficile d'identifier les positions divergentes, de convoquer des intervenants ciblés et de travailler à établir des consensus.

L'avis de la CRÉ a été discuté lors d'un conseil d'administration spécial de la CRÉ portant sur le Livre vert. Cet avis a été entériné par ce même conseil d'administration le 27 mars 2008, et acheminé trois jours après par courriel et par courrier.

CONCLUSION

Le Livre vert : « *La forêt, pour construire le Québec de demain* » a sollicité un intérêt certain aux yeux des mauriciennes et des mauriciens. Cet intérêt a été manifeste puisque plus de 150 individus ont participé aux séances de consultation, plus de 200 documents ont été déposés à la CRÉ et près de 20 de ces documents ont fait l'objet d'une présentation orale.

Ce rapport de consultation visait à faire état de la manière dont la CRÉ a procédé pour remplir le mandat qui lui a été dévolu. Il visait à illustrer le cheminement méthodologique de la CRÉ dans cet exercice et à présenter sommairement quelques résultats en provenance de la consultation régionale.

Pour des informations additionnelles relatives à ce rapport, la CRÉ invite tous ses partenaires à entrer en contact avec elle.

ANNEXES

- Liste des documents présentés lors des séances de consultation et/ou déposés à la CRÉ
- Communiqué de la CRÉ – 26 février 2008
- Communiqué de la CRÉ – 17 mars 2008
- Communiqué de la CRÉ – 09 avril 2008
- Séance de consultation sur le Livre vert – Déroulement de la rencontre
- Montage « photo » des séances de consultation

Documents présentés lors des séances de consultation et/ou déposés à la CRÉ

Intervenants	Présentation orale		Dépôt de document	Nbre de pages	Date de réception
	2008-03-12	2008-03-18			
Abénakis de Wôlinak (Conseil de bande)			1	2	18 mars 2008
AbitibiBowater		1	1	36	18 mars 2008
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes			1	5	27 mars 2008
Agglomération de La Tuque	1		1	6	28 mars 2008
ANCAI - Transport forestier			1	8	17 mars 2008
Association chasse et pêche fléchée inc.			1	2	26 mars 2008
Association des biologistes du Québec			1	2	31 mars 2008
Association des gestionnaires de ZECS région Mauricie		1	1	8	18 mars 2008
Association des pourvoires de la Mauricie			1	19	20 mars 2008
Association des trappeurs du Haut-St-Mauricie	1		1	2	25 mars 2008
Association forestière de la vallée du Saint-Maurice		1	1	12	18 mars 2008
Chambre de commerce et d'industrie du Haut-St-Maurice	1		1	2	28 mars 2008
CLD de Maskinongé			1	5	19 mars 2008
Coopérative forestière du Haut-St-Maurice	1				
Corporation de gestion du réservoir Gouin	1		1	3	12 mars 2008
École forestière de La Tuque	1		1	4	28 mars 2008
Foresterie CHB Itée		1	1	12	18 mars 2008
Ordre des technologues professionnels du Québec			1	30	27 mars 2008
Conseil central du Cœur du Québec - CSN		1	1	4	18 mars 2008
Patrice Gaudreault, G.F.			1	3	10 mars 2008
Pourvoirie du lac Oscar			1	57	18 mars 2008
Produits forestiers ARBEC		1	1	8	18 mars 2008

Documents présentés lors des séances de consultation et/ou déposés à la CRÉ (suite)

Intervenants	Présentation orale		Dépôt de document	Nbre de pages	Date de réception
Produits forestiers RBF inc.	1	1	1	18	12 mars 2008
Rébec - Filiale de Rémabec	1	1	1	14	31 mars 2008
Regroupement des locataires des terres publiques du Québec			1	14	6 mars 2008
SCEP-FTQ		1	1	2	18 mars 2008
Smurfit-Stone	1		1	13	31 mars 2008
Société des établissements de plein air du Québec			1	14	4 avril 2008
Sylviculture inc. et Services forestiers SF inc.			1	23	18 mars 2008
Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie		1	1	7	21 mars 2008
Table sectorielle de l'industrie forestière - Région 04		1	1	8	18 mars 2008
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie		1	1	9	19 mars 2008
Mémoire individuel			1	6	5 mars 2008
Mémoire individuel			1	7	31 mars 2008
Mémoire individuel			1	1	10 mars 2008
Mémoire individuel			1	6	18 mars 2008
Mémoires individuels ayant le même contenu			179	1107	Février, mars 2008
TOTAL	9	12	35 (214)	372 (1479)	
	21				

LIVRE VERT Il y aura deux soirées de consultation en Mauricie

Trois-Rivières, le 26 février 2008. Dans le cadre de la proposition d'un nouveau modèle de gestion forestière pour le Québec contenue dans le Livre vert *La forêt, pour construire le Québec de demain*, le gouvernement du Québec a mandaté la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie pour tenir une consultation régionale.

Ainsi, les organismes, les associations, les entreprises et tous les individus intéressés par la question forestière sont invités à participer aux soirées de consultation qui se tiendront :

- À La Tuque, le mercredi 12 mars 2008, 19 h 00 (Salle des Chevaliers de Colomb)
- À Trois-Rivières, le mardi 18 mars 2008, 19 h 00 (Hôtel du Roy)

Les personnes qui souhaitent participer à l'une ou l'autre de ces soirées de consultation sont priées de s'inscrire à la CRÉ, avant le 10 mars 2008, en téléphonant au 819 691-4969.

Ces soirées sont l'occasion de faire valoir son opinion et de participer à un débat régional portant sur les enjeux de la gestion forestière, notamment ceux liés à la gouvernance. De façon plus précise, le nouveau régime forestier que le gouvernement du Québec soumet à la consultation propose neuf orientations :

1. Favoriser la mise en valeur des ressources par l'implantation d'un zonage du territoire forestier
2. Recentrer le rôle du ministère des Ressources naturelles et de la Faune sur ses responsabilités fondamentales
3. Confier à des acteurs régionaux des responsabilités en matière de gestion des forêts du domaine de l'État
4. Confier à des entreprises d'aménagement certifiées la réalisation des interventions forestières
5. Promouvoir une gestion axée sur l'atteinte de résultats durables et la responsabilité des gestionnaires et des aménagistes
6. Favoriser un approvisionnement stable de matière ligneuse en instaurant un droit de premier preneur
7. Établir un marché concurrentiel des bois provenant des forêts du domaine de l'État

8. Créer un fonds d'investissements sylvicoles pour la sylviculture intensive
9. Se doter d'une stratégie de développement industriel axée sur des produits à forte valeur ajoutée

Ces orientations sont clairement définies dans le Livre vert disponible sur le site www.consultation-regime-forestier.gouv.qc.ca. Dans le but de favoriser la réflexion autour de ces orientations, le gouvernement énonce dans son Livre vert une série de questions. La CRÉ invite toute personne qui souhaite prendre part à la consultation à s'y référer.

Pour soumettre un mémoire ou formuler des commentaires, il faut également se référer au site Internet de la consultation. Pour participer aux soirées de consultation qui se tiendront en Mauricie, il faut s'inscrire en téléphonant à la CRÉ.

-30-

Source : Denise Béchard
Agente de communication
819 691-4969 #227

LIVRE VERT La consultation se poursuit demain à Trois-Rivières

Trois-Rivières, le 17 mars 2008. La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie poursuit sa consultation régionale sur la proposition d'un nouveau modèle de gestion forestière pour le Québec contenue dans le Livre vert *La forêt, pour construire le Québec de demain*.

Lors de la première soirée de consultation qui se tenait à La Tuque la semaine dernière, pas moins de 80 personnes ont exprimé leurs commentaires sur les orientations qu'entend prendre le gouvernement du Québec afin d'améliorer le régime forestier.

Pour la deuxième et dernière soirée de consultation qui se tiendra demain, le 18 mars, à compter de 19 h 00 à l'Hôtel du Roy de Trois-Rivières, la CRÉ attend autant de participants qu'à La Tuque. Les enjeux de la gestion forestière, notamment ceux liés à la gouvernance, sont au cœur du débat.

La CRÉ rappelle que pour soumettre un mémoire ou formuler des commentaires, il faut se référer au site Internet de la consultation www.consultation-regime-forestier.gouv.qc.ca. La date limite pour transmettre à Québec tout mémoire ou avis est le 28 mars 2008.

Cependant, la CRÉ invite ceux et celles qui envisagent de déposer un mémoire ou un avis, à lui en transmettre une copie au plus tard ce mercredi, 19 mars. Tous les documents qui parviendront à la CRÉ à cette date seront pris en compte pour l'élaboration de la position régionale que défendra la CRÉ. Il en sera de même pour les commentaires qui auront été exprimés verbalement lors des deux soirées de consultation. Pour transmettre un document : crem@cre-mauricie.qc.ca

-30-

Source : Denise Béchard
Agente de communication
819 691-4969 #227

LIVRE VERT L'avis de la Conférence régionale des élus de la Mauricie

Trois-Rivières, le 9 avril 2008. La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie rend public son avis sur la proposition d'un nouveau modèle de gestion forestière pour le Québec contenue dans le Livre vert *La forêt, pour construire le Québec de demain*.

L'avis de la CRÉ a été produit à l'issue de la consultation régionale qui a permis de recueillir plus de 40 mémoires ou avis ainsi que de nombreux commentaires dans le cadre des deux rencontres qui se sont tenues à La Tuque, le 14 mars, et à Trois-Rivières, le 18 mars.

Plus de 170 personnes, des citoyens, représentants d'organismes ou porte-parole d'entreprises privées ont profité de cette consultation pour rencontrer la CRÉ et partager leur réflexion sur les orientations que propose le gouvernement dans son projet de régionalisation du régime forestier. La CRÉ a tenu compte de l'ensemble des avis et commentaires qu'elle a reçus et qui ont été transmis au ministre des Ressources naturelles et de la Faune pour élaborer son avis.

L'un des faits saillants de cet avis porte sur une proposition de modèle préliminaire de gouvernance régionale qui vise notamment une contribution accrue à la prospérité et à la pleine expression de la Mauricie. L'avis de la CRÉ est disponible sur le site Internet www.cre-mauricie.qc.ca section Documentation. On le trouve également ci-joint.

-30-

Source : Denise Béchard
Agente de communication
819 691-4969 #227

Consultation sur le Livre vert La forêt, pour construire le Québec de demain

Déroulement de la rencontre

- 19h00** Ouverture de la consultation
- Mot de bienvenue
- Présentation sommaire du Livre vert
(M. Alain Simard, directeur général régional Mauricie - Centre du Québec, MRNF)
- 19h45** Déroulement de la consultation
- Présentation des mémoires
(8 à 10 minutes par présentation)
- 20h45** Discussion sur les principaux enjeux du Livre vert concernant la gouvernance
- 21h30** Conclusion et suite des événements

Séance de consultation tenue
à La Tuque le 12 mars 2008



Séance de consultation tenue
à Trois-Rivières le 18 mars 2008

